

## Poème n°100 : Au fil du temps.

*Ô mon enfance* ravie par le vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Perçois-tu, se glissant dans les éclatants  
Cheveux de ma mère, ondoyant casque d'or,  
Les douces et légères brises de printemps,  
En un parfait et indéfectible accord,  
Se soucier de prendre le temps  
De m'apaiser pourtant ?

*Ô ma jeunesse* volée par le vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Perçois-tu, chatoyant dans les reflets entés  
Sur les yeux des lycéennes à la svelte silhouette,  
Les incandescents rayons du soleil de l'été  
Où s'embrasent les vives amourettes,  
Se soucier de prendre le temps  
De m'apaiser pourtant ?

*Ô maturité* chassée par le vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Perçois-tu, bien que ma pensée s'en étonne,  
Sur mes actions d'hier aux dévastateurs effets  
Les froides gouttes des pluies d'automne  
Chues sur mon cœur amer et défait,  
Se soucier de prendre le temps  
De m'apaiser pourtant ?

*Ô vieillesse* venue avec le vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Perçois-tu, près de mon âme recluse et nue,  
À cette heure avancée lasse de jouer les figurines,  
Les ténèbres des nuits de l'hiver, malvenues,  
Conquérantes de ma malingre poitrine,  
Se soucier de prendre le temps  
De m'apaiser pourtant ?

*Ô sénilité* bientôt là grâce au vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Perçois-tu, dans la débâcle de ma raison  
D'homme ayant porté ses passions à leur fâche,  
Les irréversibles différences des saisons,  
À cesser de jouer les trouble-fêtes,  
Se soucier de prendre le temps  
De m'apaiser pourtant ?

Ô *mort* programmée par le vent  
Que je ressens sans le voir se levant !  
Sais-tu que tu demeures par ton étrangeté  
La marque des Dieux, triste sort reçu d'eux ?  
Ils nous ramènent dans leur monde, avec doigté,  
Malgré leur agaçant lourd silence, heureux de  
Se soucier dans l'éternité d'avoir le temps  
De nous épanouir. Tant et tant...

Poème écrit par **Philippe Parrot**

Commencé le samedi 13 juin 2015

Et terminé le lundi 15 juin 2015

Notification : Conformément au code de la propriété intellectuelle (loi n°57-298 du 11 mars 1957), il est interdit d'utiliser et/ou de reproduire et/ou de modifier et/ou de traduire et/ou de copier le texte ci-dessus, de façon intégrale ou partielle, sur quelques supports que ce soit : électronique, papier ou autre, sans l'autorisation expresse et préalable de l'auteur. Tout droit réservé.